



The Procter & Gamble Company
P&G – Entretien de la maison
Fabric & Home Care Innovation Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati (Ohio) 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : RQ1010552
Remplace : RQ100519

Date de publication : Décembre 2010
Date de publication : Mars 2010

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : Plumeau ou linge sec (Non parfumé, Agrumes et Vanille)

Produit fini

Marques : SWIFFER DRY et SWIFFER DUSTERS (parfumé et non parfumé)

Numéro de téléphone de P&G : 1-800-214-8734 ou appeler le centre antipoison local ou un médecin.

Numéro de téléphone d'urgence (24 heures) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou
1-703-527-3887 (appels provenant de pays autres que les
États-Unis et le Canada)

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers possibles pour la santé (aigus et chroniques) : (Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements.)

Ingestion : Cause une légère irritation gastro-intestinale. Chez un enfant en bas âge ou un animal de compagnie, l'ingestion d'une feuille ou d'un plumeau peut causer une surcharge du tractus gastro-intestinal. Consulter un médecin ou un vétérinaire.

Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux est possible.

Contact avec la peau : Le contact avec la peau est possible.

Inhalation : S. O.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : Chez un enfant en bas âge ou un animal de compagnie, l'ingestion d'une feuille ou d'un plumeau peut causer une surcharge du tractus gastro-intestinal. Consulter un médecin ou un vétérinaire.

Contact avec les yeux : Le produit n'est pas censé causer une irritation.

Contact avec la peau : Le produit n'est pas censé causer une irritation.

Inhalation : S. O.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : S. O.

Effets possibles sur l'environnement : (Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements.)

SECTION III – COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux tels que définis par la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 et/ou le SIMDUT en vertu de la *Loi sur les produits dangereux* :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>DL50/CL50</u>
Aucun				

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Ingestion : En cas de doute concernant l'ingestion d'une feuille ou d'un plumeau, consulter un médecin ou un vétérinaire.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes.

Contact avec la peau : En cas d'irritation, cesser l'utilisation du produit et rincer la peau avec de l'eau.

Inhalation : S. O.

Note à l'intention du médecin (s'il y a lieu) : Traiter selon les symptômes.

Autre : L'emballage du produit destiné à la vente aux consommateurs comporte une mise en garde : **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES JEUNES ENFANTS ET DES ANIMAUX POUR ÉVITER TOUTE INGESTION ACCIDENTELLE.**

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair (méthode utilisée) : Non connu

Limites d'inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure : S. O.

Limite d'inflammabilité inférieure : S. O.

Limites d'explosion : LSE : S. O. LIE : S. O.

Température d'auto-inflammation : Non connue

Produits de combustion dangereux : Non connus

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : S. O.

Moyen d'extinction :

Applicable : CO₂, eau, mousse ou poudre extinctrice

Non applicable : Non connu

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés à la matière : En brûlant, le produit dégage des vapeurs ou des gaz dangereux : aldéhydes, éthanol, méthanol, acide acétique, acétone, paraffine et monoxyde de carbone.

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers :

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Aucune

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Produit non biodégradable. Les feuilles et les plumeaux sont compatibles avec toutes les technologies offertes en matière d'élimination des déchets solides.

Méthodes de confinement : S. O.

Méthodes de nettoyage : S. O.

Autres renseignements (s'il y a lieu) : Le produit à l'état sec peut être éliminé dans les lieux d'enfouissement, là où la loi le permet. Mettre le contenant vide au rebut.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Aucune précaution requise

Précautions à prendre pour l'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec.

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Directives d'exposition : Aucune directive particulière dans des conditions d'utilisation normales

Contrôles d'ingénierie : Aucun contrôle d'ingénierie requis

Équipement de protection individuelle (EPI) : Aucun EPI requis dans des conditions d'utilisation normales

Protection des yeux et du visage : Aucune protection requise dans des conditions d'utilisation normales

Protection de la peau : Aucune protection requise dans des conditions d'utilisation normales

Protection des voies respiratoires : Aucune protection requise dans des conditions d'utilisation normales

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) :

Feuille ou plumeau de couleur blanche ou blanc bleuté.

Odeur : Parfumé

Seuil de l'odeur : S. O.

État physique : Solide

Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.

Point d'ébullition : S. O.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : S. O.

Composés organiques volatils (COV) : S. O. - La teneur en COV du produit n'est pas réglementée par l'État ou le gouvernement fédéral.

Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.

Alcalinité de réserve : S. O.

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Température de décomposition : S. O.

Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : S. O.

Densité/gravité : S. O.

Point de fusion/congélation : S. O.

pH (% de la solution) : S. O.

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter : Flamme nue

Matières incompatibles : Aucune connue

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Possibilité de réaction dangereuse : Aucune connue

SECTION XI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets chroniques : Les linges et les plumeaux Swiffer sont pratiquement non toxiques.

Organes cibles : Aucun organe cible n'a été reconnu.

Cancérogénicité : Le produit fini destiné au consommateur n'est pas cancérogène.

NTP : Non

CIRC : Non

OSHA : Non

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les contenants ainsi que les feuilles, utilisées ou non, sont compatibles avec les systèmes municipaux d'élimination des déchets solides, et ils ne présentent aucun risque pour l'environnement lorsqu'ils sont traités de façon appropriée.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX.

Usage non domestique (fédéral – États-Unis) : Lorsque les produits faisant l'objet de la présente FS sont, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, ils ne sont pas considérés comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261). Ils doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Usage domestique : Les feuilles et les plumeaux sont compatibles avec toutes les technologies offertes en matière d'élimination des déchets solides; le consommateur peut les éliminer avec les autres déchets domestiques courants.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé

Transport aérien (IATA) : Non réglementé

Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

Tous les composants ajoutés intentionnellement figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Numéro d'enregistrement à l'EPA : S. O.

Produits chimiques SARA (313/302/304/311/312) : Aucun

Californie : Ce produit ne doit pas être assujéti à la Proposition 65 de Californie sur les étiquettes de mise en garde.

Numéro d'enregistrement (Californie) : S. O.

Droit à l'information et CERCLA :

Les ingrédients suivants présents dans le produit fini figurent sur les listes des produits pour lesquels le droit à l'information est obligatoire ou sur les listes d'information concernant l'exposition des travailleurs.

Ingrédient	N° de CAS	Niveau	CERCLA (quantité à déclarer)	État				
				IL	MA	NJ	PA	RI
Aucun								

Canada

Tous les ingrédients ont été approuvés par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* pour importation au Canada par Procter & Gamble. Le produit a été classé conformément aux critères de risque du *Règlement sur les produits contrôlés*, et la présente FS contient tous les renseignements exigés par ce règlement.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente FS sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger de P&G :

Santé :	1	4 = EXTRÊME
Inflammabilité :	1	3 = ÉLEVÉ
Réactivité :	0	2 = MODÉRÉ
		1 = FAIBLE
		0 = NON SIGNIFICATIF

* S. O. – Sans objet

Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.

